



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01190020

Ancien N° régional : 01352529

Pelouses sèches de Seillonnaz

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 17,99 ha

Ain SEILLONNAZ

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	1
Végétaux sucoériers	1	Oiseaux	1	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 6

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Mollard Dedon, 1219 m d'altitude), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Pour le département de l'Ain, le Bas-Bugey est la seconde grande région de pelouses sèches avec le Revermont. Plus des trois-quarts des pelouses recensées le sont dans l'une ou l'autre de ces deux régions. L'intérêt majeur du site retenu qui constitue l'extrémité nord du mont Granet est la présence de pelouses sèches de type Mesobromion (dominées par une graminée : le Brome dressé). Le Mesobromion, habitat naturel qui compte parmi ceux dont la protection est considérée comme un enjeu européen, est un milieu d'une très grande richesse floristique et faunistique. Presque toutes les pelouses abritent un grand nombre d'espèces d'orchidées, ainsi que des espèces comme la Pulsatille rouge. D'une manière générale, la flore de la plupart de ces prairies est très diversifiée, et l'on y retrouve l'ensemble du cortège caractéristique de ce type de milieu (graminées, légumineuses...). Avec la présence avérée de l'Alouette lulu, l'intérêt naturaliste de ces pelouses n'est pas que botanique... La plupart de ces pelouses sont donc d'un vif intérêt, et méritent donc toute notre attention. Certaines sont menacées de fermeture alors que d'autres sont soumises à une pression trop forte de pâturage.

Milieux naturels

34.32

PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES

Faune vertébrée

Oiseaux

Alouette lulu

Lullula arborea

Flore

Pulsatille rouge

Pulsatilla rubra Delarbre

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles



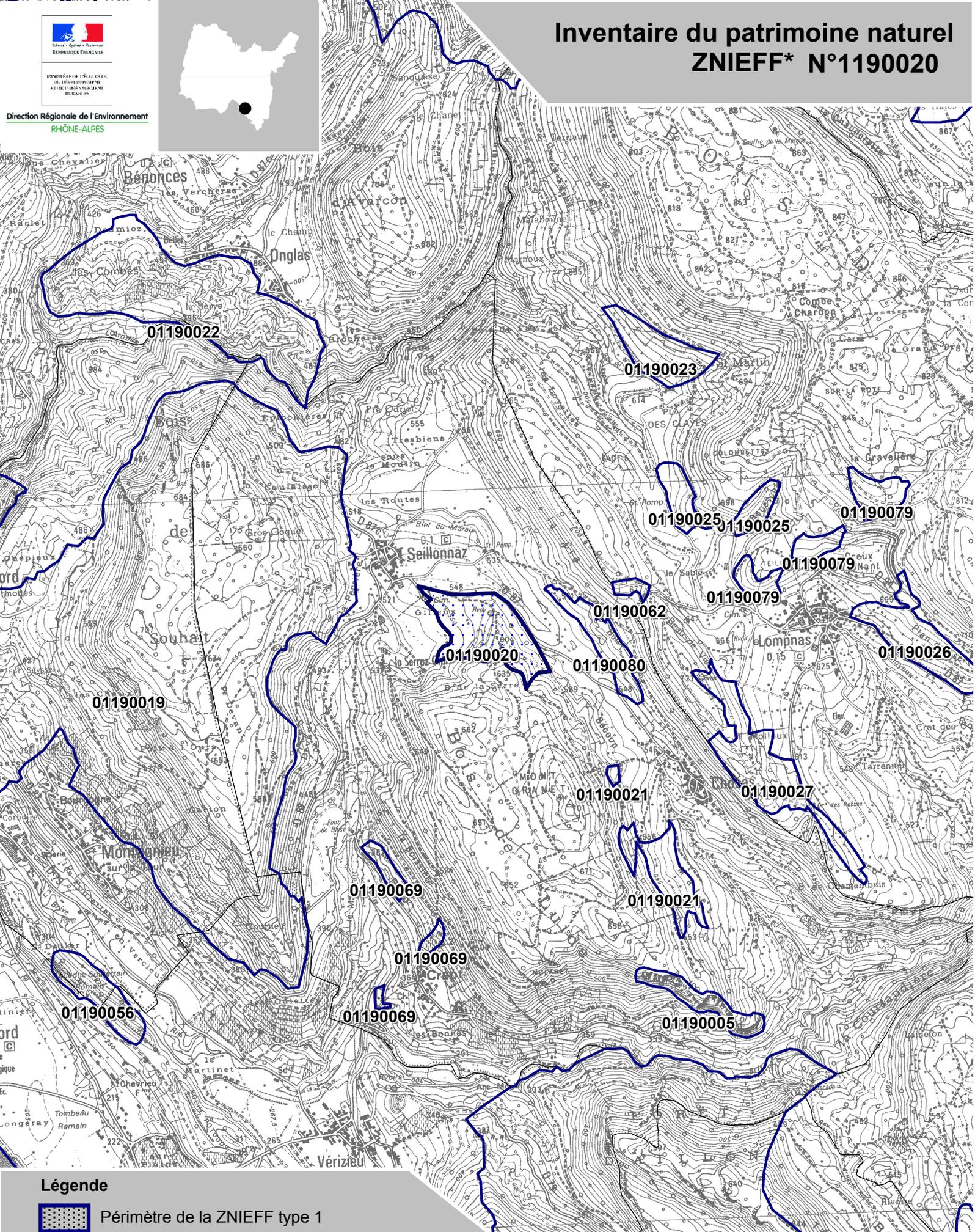
Liberté • Égalité • Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1190020



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)